



### EQUIPES DE FRANCE FEMINIQUES

#### Résultats Equipe de France A - 5ème Tournoi Paris Ile de France féminin

- vendredi 3 novembre : Allemagne - Norvège 26-29  
France - Danemark 18-20
- samedi 4 novembre : France - Allemagne 29-32  
Danemark - Norvège 22-26
- dimanche 5 novembre : Danemark - Allemagne 23-31  
France - Norvège 22-26

**Classement** : 1. Norvège, 6 pts ; 2. Allemagne, 4 pts ; 3. Danemark, 2 pts ; 4. France, 0 pt.  
**Meilleure gardienne** : Valérie Nicolas. **Meilleure joueuse** : Katherine Lunde (Norvège).  
**Fair play** : Danemark

#### Résultats Equipe de France Junior (88/89) - Tournoi Franco-Allemand

- 31 Oct 2006 : France - Allemagne 19 - 32
- 2 Nov 2006 : France - Allemagne 16 - 28

#### Résultats Equipe de France Jeune (90-91) - Tournoi franco - allemand

- 25 Oct 2006 : France - Allemagne 28 - 27
- 26 Oct 2006 : France - Allemagne 20 - 25
- 28 Oct 2006 : France - Allemagne 20 - 28



### EQUIPES DE FRANCE MASCULINES

#### Résultats Equipe de France A

- 25 octobre à Marseille : France - Russie 31-28
- 28 octobre à Toulouse : France - Russie 37-25

#### Résultats Equipe de France Jeune (88/89) Tournoi Pierre Tiby

- 03 Nov 2006 : France - Tunisie 36 - 23
- 04 Nov 2006 : France - Allemagne 31 - 22
- 05 Nov 2006 : France - Espagne 29 - 23



### RAPPEL IMPORTANT CNCG

La CNCG attire d'ores et déjà l'attention des clubs de N1M et D2F sur le point 2.2. de l'article 29 des Règlements Généraux FFHB qui stipule : qu'à partir de la saison 2007/2008 un club qui, à la date du 31 décembre de l'année civile précédente, aurait une situation nette négative, ne pourra accéder au Secteur Elite.



### APPEL A CANDIDATURES

- Organisation des **finalités (1/2 finales et finale) de la Coupe de France masculine** le week end du 5 et 6 mai 2007
- Organisation des **finalités (1/2 finales et finale) de la Coupe de France féminine** le week end du 28 et 29 avril 2007  
Les dossiers de candidatures sont à remettre au plus tard le **10 novembre 2006**.
- Organisation de la **Coupe de la Ligue féminine de Handball** du 8 au 11 mars 2007  
Le dossier de candidature est à remettre au plus tard le **10 novembre 2006**.
- Organisation d'un match **France A féminin - Chine** le mardi 27 février 2007
- Organisation d'un match **France A féminin - Chine** le jeudi 1 mars 2007  
Les dossiers de candidature de l'organisateur sont à remettre au plus tard le **15 novembre 2006**

L'ensemble des cahiers des charges et dossiers de candidatures sont à retirer auprès de Frédéric Morel - Services Relations Extérieures : 01 46 15 74 50 - f.morel@ff-handball.org



### JURY D'APPEL

#### REUNION DU VENDREDI 20 OCTOBRE 2006

- **Dossier n° 536 – Arbitre Mathilde BARBIER – Club S.C.O. AVIGNON – Prénationale masc. (Discipline / Provence)**  
L'arbitre Mathilde BARBIER ayant reconnu ne pas avoir donné suite à une convocation de la commission de discipline de la Ligue de Provence Alpes de Handball, le Jury d'appel de la F.F.H.B. a confirmé la décision prise par la Ligue de Provence Alpes de Handball à son encontre à savoir, 1 date de suspension ferme assortie d'une période probatoire de 1 an et une pénalité financière d'un montant de 44 € à la charge de son club S.C.O AVIGNON.
- **Dossier n° 502 – Club SMEC HB MASCULIN – D2 Masc. – C.N.C.G./F.F.H.B.**  
Le club SMEC HB MASCULIN a bien fait parvenir à son contrôleur C.N.C.G, dans les délais impartis, quelques-uns des documents attendus. En conséquence, le Jury d'Appel a annulé certaines des pénalités financières appliquées en 1ère instance, pour un montant de 1660 €, et a maintenu les autres pénalités financières (2 300 €) au motif du non respect de la date du 15 avril 2006 pour la production des documents exigés par la C.N.C.G. /F.F.H.B. pour sa réunion d'analyse annuelle des clubs du secteur Elite.



### LABEL ECOLE DE HAND

La date limite pour la validation des dossiers Label Ecole de Hand est repoussée jusqu'au vendredi 10 novembre 2006.



### LE HAND A LA TV

Sur Sport+ (partenaire officiel de la FFHB) :



09 novembre 2006 à 19h00 en direct : Plock / Chambéry  
10 novembre 2006 à 16h00 rediffusion : Plock / Chambéry  
12 novembre 2006 à 17h00 en direct : Montpellier / Valladolid  
13 novembre 2006 à 11h30 rediffusion : Montpellier / Valladolid

Retrouvez la programmation définitive sur <http://www.ff-handball.org/ffhb/html/actu/tv.php> et sur [www.sport-plus.fr](http://www.sport-plus.fr)

Nodjalem Myaro sera consultante sur Sport+ au championnat d'Europe féminin en Suède en décembre 2006.  
Tous les matches de l'équipe de France à l'Euro seront retransmis.

Sur Eurosport, partenaire de la LNH :



15 novembre 2006 à 19h15 en direct : US Créteil / Paris HB  
18 novembre 2006 à 20h30 en direct : Paris HB / Montpellier HB  
25 novembre 2006 à 20h30 en direct : Montpellier HB / USAM Nîmes  
29 novembre 2006 à 19h15 en direct : Paris / Ivry ou Dunkerque / Chambéry  
18 décembre 2006 à 20h30 en direct : Chambéry Savoie HB / Montpellier HB  
Retrouvez la programmation définitive sur [www.lnh.fr](http://www.lnh.fr)

Sur Eurosport 2 :

Ligue des Champions masculine

11 novembre 2006 à 14h15 : Chehovskie Medvedi / Flensburg  
12 novembre 2006 à 10h30 : Karvina / Svendborg



## COMMISSION NATIONALE DE DISCIPLINE

### MESURES CONSERVATOIRES :

Joueur BACHELET Pascal (MIRAMAS P.O HB),  
 motif : Injures aggravées de menaces répétées après match à arbitres, effet à compter du 21/10/2006 et jusqu'à comparution

### REUNION DU 31 OCTOBRE 2006

#### Un avertissement :

Officiel responsable : MOYON Bruno (AS MONTIGNY LE BRETONNEUX),  
 motif : Propos excessifs envers arbitres pendant match

#### Une date de suspension avec sursis :

Joueur DHABI Florent (HBC NANTES),  
 motif : Propos excessifs à arbitres pendant match

#### Une date de suspension ferme :

Joueur TRAN Etienne (US STE MAURE),  
 motif : Irrégularité grossière utilitaire à la préservation d'un score  
 Joueur PIERRAT Johann (SO.BOL.GUEBWILLER),  
 motif : Attitude antisportive utilitaire à la préservation d'un score  
 Joueur STAIGRE Morgan (US IVRY),  
 motif : Interprétation 6g utilitaire à la préservation d'un score

#### Deux dates de suspension dont une avec sursis :

Joueuse REMY Fanny (ASPTT NANCY),  
 motif : Irrégularité grossière aux fins de préserver un résultat

#### Deux dates de suspension fermes :

Joueur mineur (US CRETEIL),  
 motif : Propos injurieux à arbitres pendant match

#### Trois dates de suspension dont une avec sursis :

Joueur mineur (AS ST OUEN L'AUMONE),  
 motif : Action grossière utilitaire à la préservation d'un score

#### Six dates de suspension dont trois avec sursis :

Joueur ZANIER Aurélien (R. VILLEPINTE VG),  
 motif : Coup volontaire sur adversaire

#### Quinze dates de suspension fermes - 1ère récidive :

Joueur RIPOLL François-Xavier (GFCO AJACCIO),  
 motif : Coup volontaire et délibéré sur officiel de banc pendant match



## DIVISION 1 MASCULINE

### 7ÈME JOURNÉE

		29 - 24	Villeurbanne HB Association						
	Dunkerque Grand Littoral	29 - 24	US Ivry HB						
	SMV Vernon HB	27 - 28	US Ivry HB						
	USAM Nimes Gard	34 - 19	SC Sélestat HB						
	Istres Ouest Provence HB	23 - 23	UMS Pontault-Combault HB						
	Paris HB	31 - 23	Chambéry Savoie HB						
	Tremblay-en-France HB	22 - 32	Montpellier HB						
	Toulouse HB	29 - 20	US Créteil HB						
1	Montpellier Handball	19	7	6	1	0	204	166	38
2	USAM Nimes Gard	17	7	5	2	0	199	166	33
3	Paris Handball	17	7	5	2	0	185	164	21
4	Chambéry Savoie handball	17	7	5	2	0	189	185	4
5	US Ivry Handball	16	7	4	2	1	203	183	20
6	Dunkerque Grand Littoral	15	7	4	3	0	188	189	-1
7	Istres Ouest Provence Handball	14	7	3	3	1	186	175	11
8	US Créteil Handball	14	7	3	3	1	181	187	-6
9	Tremblay-en-France Handball	13	7	3	4	0	172	180	-8
10	UMS Pontault-Combault Handball	12	7	2	4	1	188	208	-20
11	Toulouse Handball	11	7	2	5	0	181	185	-4
12	Villeurbanne Handball Association	11	7	2	5	0	154	198	-44
13	SMV Vernon Handball	10	7	1	5	1	195	212	-17
14	SC Sélestat Handball	10	7	1	5	1	186	213	-27

### 3ÈME TOUR PRÉLIMINAIRE COUPE DE LA LIGUE 2007

		29 - 26	Toulouse HB					
	Tremblay-en-France HB	29 - 26	Toulouse HB					
	US Créteil HB	33 - 28	SMV Vernon HB					
	Villeurbanne HB Association	27 - 27	UMS Pontault-Combault HB					
Classement à l'issue de la phase qualificative								
POULE 1								
	USAM Nimes Gard	2	4	2	0	59	47	12
	UMS Pontault-Combault HB	2	3	1	1	52	57	-5
	Villeurbanne HB Association	2	2	0	2	49	56	-7
POULE 2								
	US Créteil HB	2	4	2	0	63	54	9
	SMV Vernon HB	2	3	1	1	63	65	-2
	SC Sélestat HB	2	2	0	2	58	65	-7
POULE 3								
	Tremblay-en-France HB	2	3	1	1	60	58	2
	Istres Ouest Provence HB	2	3	1	1	60	60	0
	Toulouse Union HB	2	3	1	1	55	57	-2

Nimes, Créteil et Tremblay rejoignent Montpellier, Chambéry, Paris, Ivry et Dunkerque (les 5 clubs LNH engagés sur la scène européenne) et entrent en lice le week-end du 15 avril 2006 pour les 1/4 de finale.



## PV BUREAU DIRECTEUR

Bureau Directeur du 28 octobre 2006

**Présents :** Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Monique Ansquer, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format, Jacques Taillefer, Claude Perruchet, Alain Koubi

**Assistent :** Joël Delplanque, Jean Férygnac, Georges Potard  
 sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 9h, dans les salons de l'Hôtel Mercure Atria de Toulouse

1 – Suite au décès de Guy Otternaud, emblématique CTR de la première heure, le Bureau Directeur adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches. André Amiel et Francis Arnault ont représenté la FFHB à ses obsèques.

2 – Le procès verbal de la réunion du Bureau Directeur du 9 septembre est adopté.

### 3 – Organisation du Mondial 2007

3.1 - Francis Arnault fait le point sur les projets et les actions en cours relatifs au Plan d'Animations Périphériques.

Le Président André Amiel a lancé la campagne à travers un courrier à destination de toutes les structures fédérales : Ligues, Comités, Clubs. Si la communication autour de l'évènement peut se faire plus tard, il faut très vite lancer l'opération dans les clubs par des actions pour le développement du Handball féminin. Des outils sont nécessaires et vont être présentés à la prochaine réunion du Conseil d'Administration (autocollants, affiches, kakemonos, tee-shirts, ...).

A ce jour, seul le Ministre de l'Éducation Nationale n'a pas encore signé la convention cadre, déjà signée par l'USEP, l'UNSS, la FFSU, l'UGSEL et la FFHB. Elle doit permettre d'aller à la rencontre des différentes parties et de leur proposer la mise en place d'actions ciblées.

3.2 - La difficulté pour conduire ces animations périphériques réside dans la diversité des acteurs : la Direction opérationnelle du Mondial, le service Relations Extérieures de la Fédération, Carat Sports. Leur financement est lui aussi dépendant de plusieurs sources. Le Bureau Directeur décide de confier à Joël Delplanque la mission d'harmoniser et de coordonner les actions du Plan d'Animations Périphériques.

### 4 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

4.1 - Le Bureau Directeur prend acte des démissions de Véronique Pecqueux-Rolland et de Grégory Anquetil de leur mandat d'élus au Conseil d'Administration de la Fédération. Conformément à l'article 14.13 des statuts, les postes ainsi vacants sont pourvus par les candidats situés immédiatement après le dernier élu sur la liste dont sont issus les membres démissionnaires, en l'occurrence Michel Oncins et Jean-Louis Guichard.

4.2 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Jean-Claude Moreau, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre de la commission nationale d'organisation des compétitions : Mme Marie-Jo Garnier (Ligue du Languedoc-Roussillon).

4.3 - Conformément à l'article 12.3 du règlement intérieur fédéral, et sur proposition de Pierre-Michel Ferry, le Bureau Directeur approuve la désignation d'un nouveau membre de la commission nationale de contrôle et de gestion : Mr Stéphane Billond, sous réserve de vérification de sa qualité de licencié.

4.4 - Conformément à l'article 7.2 du règlement disciplinaire fédéral, le Bureau Directeur désigne Mr Yvon Bouhier (Ligue PIFO) comme personne chargée de l'instruction de certaines affaires disciplinaires en première instance, en remplacement de Mr Philippe Dangelser, démissionnaire.

4.5 - Conformément à l'article 2.5.a) du règlement disciplinaire fédéral et à l'article 6.6 du règlement disciplinaire pour la lutte contre le dopage, et sur proposition de Jean Laterrot, le Bureau Directeur désigne un nouveau membre de la commission nationale de discipline et de la commission nationale de discipline pour la lutte contre le dopage : Mr Jean Valenet (Ligue PIFE).

4.6 - Francis Arnault et Georges Format font le point de la réflexion en cours sur le fonctionnement du Groupe de coordination qui, réuni trois fois, n'a pas répondu aux attentes. Les représentants des Présidents de Ligue et de Comité ne semblaient pas porteurs de mandats explicites de la part de l'ensemble des Présidents concernés. Des lors, il était difficilement concevable de pouvoir entamer un dialogue à propos des synergies existantes. Par ailleurs, il n'a pas été possible d'élaborer un canevas organisant les séances et fournissant des repères aux échanges.

Ainsi, constatant que la composition, la mission, et le fonctionnement du Groupe de coordination ne sont pas satisfaisants, le Bureau Directeur décide de mettre ce groupe en sommeil et demande à Francis Arnault de réfléchir à la mise en place d'un nouveau groupe dont la mission serait centrée, tel qu'il peut ressortir des travaux des Assises, sur l'évaluation de l'exécution du projet fédéral adopté par l'assemblée générale.

4.7 - Conformément à la décision du Bureau Directeur du 9 septembre 2006, Jacques Bettenfeld fait un compte rendu des travaux relatifs aux modifications des textes réglementaires concernant les sanctions prises par la commission nationale de contrôle et de gestion et le jury d'appel, conduits en relation avec ces instances.

Le Bureau Directeur valide les grands principes retenus :  
 - dissociation des sanctions de première instance en fonction de leur gravité,  
 - création d'un organisme de première instance pour les sanctions les plus graves (rétro-

gradation, interdiction de recruter, interdiction de coupe d'Europe, ...), dont les décisions seraient susceptibles d'appel dans les mêmes conditions que celles de la CNCG pour les sanctions les moins graves.

- création d'un organisme d'appel spécifique pour le contrôle de gestion,
- modification de la procédure d'appel.

Ces modifications seront proposées à la prochaine assemblée générale, selon le processus habituel (présentation préalable au Comité Directeur et au Conseil d'Administration). Le texte sera rédigé par le service juridique en concertation avec la CNCG et le jury d'appel. Il comprendra des dispositions transitoires pour les litiges nés ou introduits avant la mise en application de la réforme, ainsi qu'une information auprès de la CNACG/LNH.

4.8 – Dans le cadre de la préparation de la prochaine assemblée générale fédérale, qui se tiendra au Puy en Velay les 13, 14 et 15 avril 2007, les vœux des Ligues reconnues recevables par la commission des statuts et de la réglementation dans sa réunion du 26 octobre, ont été diffusés aux représentants des Présidents de Ligue et de Comité, ainsi qu'aux Présidents de commissions et du jury d'appel.

Conformément aux dispositions de l'article 13 des règlements généraux, les propositions des commissions pour l'assemblée générale doivent être transmises avant le 31 décembre 2006. En tout état de cause, aucune proposition nouvelle ne pourra être prise en compte après la réunion du Conseil d'Administration du 2 mars 2007.

## 5 – Développement – Emploi – Formation

5.1 - Francis Arnault présente l'état d'avancement du dispositif DFE, orientation majeure du projet fédéral, en particulier au travers des conventionnements tripartites.

Après le lancement dans les Ligues pilotes (à ce jour quatre Ligues sont en fonctionnement : Bretagne, Centre, Franche-Comté et Poitou), avec l'appui du cabinet Amnyos, puis un stage national en 2005, 2006 voit l'installation des Comités d'Animation de Zones :

- zone Sud-Est : la réunion a eu lieu les 20 et 21 octobre à Valence : six Ligues étaient présentes, la Côte d'Azur était excusée, le Dauphiné-Savoie commence ; le Languedoc-Roussillon est prêt.

- zone Nord-Ouest : réunion prévue à Rouen les 10 et 11 novembre

- zone Nord-Est : réunion prévue à Troyes les 9 et 10 décembre

- zone Sud-Ouest : réunion prévue en Aquitaine en janvier 2007

5.2 - L'équipe de formateurs du comité national de pilotage est composée de Jean-Paul Renaud, Thierry Gaillard, Gérard Unternaehner, Bruno Roland et Francis Arnault. Sandrine Crestlin et Elodie Jardin participent aux travaux et en effectuent la synthèse.

## 6 – Activité juridique

En réponse à plusieurs interrogations, Jacques Bettenfeld rappelle les conditions d'utilisation interne et externe des différentes bases de données (licenciés, clubs), au regard des lois Informatique et Libertés.

En ce qui concerne les licenciés, les données personnelles ne peuvent être traitées par la FFHB, informatiquement et sans restriction, que pour les opérations entrant strictement dans son objet et sa mission de service public, donc en résumé : la promotion, le développement et l'organisation de la pratique du Handball et des disciplines connexes (Minihandball, Sandball, Beachhandball, ...).

Pour tout autre traitement (prospection commerciale de la FFHB et/ou de ses partenaires commerciaux), les règles sont les suivantes :

- les coordonnées postales d'un individu sont par défaut utilisables, sauf si l'intéressé s'y est opposé en cochant la case à sa disposition sur le bordereau d'adhésion,
- les adresses électroniques sont, au contraire, par défaut non utilisables. Il faut que l'intéressé ait coché expressément la case correspondante sur le bordereau d'adhésion pour que son adresse électronique puisse être utilisée.

Le logiciel Gest'hand permettra d'extraire les adresses des seuls licenciés qui n'ont pas coché la case interdisant l'utilisation commerciale de leurs coordonnées postales, et des seuls licenciés qui ont coché la case autorisant l'utilisation commerciale de leur adresse électronique.

En ce qui concerne les clubs, les problématiques sont identiques à celles concernant les licenciés lorsque les données constituant le fichier informatique sont des données nominatives. En effet, contrairement à une idée reçue, la personne qui s'identifie comme correspondant dans le bordereau d'affiliation ne transmet, a priori, ses données personnelles que dans le but de faire fonctionner la FFHB dans le cadre de son objet (organisation des compétitions) et non en vue de correspondances commerciales.

Là encore, il est nécessaire de vérifier préalablement à toute utilisation et/ou cession de base de données nominatives que les données dont il s'agit ont bien l'accord des intéressés pour être utilisées, y compris et surtout pour les adresses électronique nominatives.

## 7 – Relations avec les Ligues et les Comités

7.1 - Joël Delplanque et Jean Fégnac font le point de la préparation du document final des Assises, suite à la réunion du groupe de rédaction le 27 octobre à Toulouse. Un DVD a également été réalisé et sera diffusé avec ce document.

7.2 - Comme suite aux Assises nationales, l'initiative d'organiser des Assises régionales a été prise par plusieurs Ligues. De même, au niveau fédéral, un prolongement au travers de l'Université d'été est envisagé.

## 8 – Relations avec les commissions – Thèmes transversaux

### 8.1 – Equipements

Michel Grout a transmis au Bureau Directeur un rapport sur l'activité de la division équipements de la commission des statuts et de la réglementation, évoquant en particulier les problèmes qu'elle rencontre.

La commission, qui attribue des classifications en application des règlements généraux, a constaté que de nombreuses salles possèdent un classement qui ne correspond pas au

niveau de jeu de l'équipe résidente, y compris en championnat de France, sans prendre en compte les critères de niveau d'éclairage ou de nombre de spectateurs, qui ne relèvent pas du pouvoir normatif des fédérations. La rigueur est toutefois requise dans les domaines qui relèvent de ce pouvoir, en particulier en matière de sécurité des pratiquants. Ainsi des dossiers sont rejetés lorsque les aires de jeu ne comportent pas un espace de deux mètres derrière les buts, et qui doivent alors recevoir une protection en mousse fixée au mur de façon permanente.

Les problèmes générés avec certaines municipalités par l'utilisation de la colle par les joueurs est également évoqué.

### 8.2 – Contribution Mutualisée des Clubs au Développement

Georges Format annonce la mise en place de l'observatoire de la CMCD. En effet, la réussite de ce nouveau dispositif dans des conditions qui répondent aux objectifs dévolus, suppose une évaluation objective de ses effets actuels. Ainsi les domaines concernés, les critères identifiés, les modalités retenues, les valeurs attribuées notamment, sont susceptibles d'évolutions et d'ajustements pour satisfaire les attentes des divers acteurs. Le questionnaire d'évaluation adressé aux Ligues et Comités concernera l'ensemble de ces sujets. Les retours sont attendus pour le 30 novembre.

## 9 – Haut niveau féminin

A ce jour, deux candidatures ont été reçues pour l'organisation de la coupe de la Ligue féminine (8 au 11 mars 2007) : celles de la Ligue du Centre et de la Ligue de Lorraine.

La décision d'attribution sera prise par le Bureau Directeur le 17 novembre (date limite de réception des candidatures le 10 novembre).

## 10 – Gestion – Comptabilité - Finances

10.1 – Le Bureau Directeur arrête le montant des primes de résultats des équipes de France masculine et féminine pour les championnats du Monde 2007 et les championnats d'Europe 2008 : 1ère place : 40 k€ (net pour les bénéficiaires), 2ème place : 20 k€, 3ème place : 10 k€.

La prime pour la qualification olympique sera de 15 k€ : elle s'ajoutera à celle de la première place au championnat du Monde qui qualifie directement le champion du Monde pour les Jeux Olympiques, ou sera acquise à l'issue des tournois de qualification.

Pour l'encadrement, l'équivalent du montant de quatre primes (brut pour les bénéficiaires) sera réparti de la façon suivante : une à l'entraîneur, une demie à l'entraîneur adjoint et au DTN, une demie au médecin, un quart aux deux kinésithérapeutes, un quart au préparateur physique, au responsable logistique, au responsable presse et au responsable vidéo.

10.2 – Après en avoir débattu, le Bureau Directeur décide de gratifier, à compter de ce jour, les médailles d'honneur du travail, échelon argent (20 ans d'ancienneté) : un demi mois de salaire) et échelon or (35 ans d'ancienneté) : un mois de salaire).

## 11 – Ressources humaines

11.1 - Sur proposition de Monique Ansqer, le Bureau Directeur décide :

- d'attribuer un chèque cadeau Noël aux enfants des collaborateurs (montant 2005 reconduit),
- d'attribuer à titre exceptionnel un chèque cadeau Noël aux collaborateurs (montant 60 € par collaborateur),

- d'écrire au Ministère du travail solidairement à la demande du CNOSE pour s'inquiéter du retard apporté à l'extension de la convention collective nationale du sport, retard qui provoque des désorganisations dans les fédérations sportives.

11.2 – Monique Ansqer rend compte du déroulement de la réunion du personnel tenue le 20 octobre dernier en présence de André Amiel et de Philippe Bana, au cours de laquelle a été présentée la méthodologie envisagée pour faire évoluer les contrats de travail des collaborateurs, après la dénonciation de la convention de travail en juillet, afin qu'ils soient en phase avec la future convention collective du sport et permettent une gestion plus dynamique de la fédération. La principale évolution consistera à mettre en place des salaires individualisés en incluant une partie variable conditionnée par l'atteinte d'objectifs.

## 12 – Questions diverses

12.1 – Joël Delplanque rend compte d'une réunion tenue au CNOSE relative au CNDS Equipements (à laquelle des représentants des collectivités n'ont pas été conviés). Les principaux points abordés ont concerné la clarification des critères d'attribution des subventions.

12.2 – Le Bureau Directeur évoque le lancement du site Internet de la CCA. Des difficultés techniques n'ont pas permis d'héberger ce site au sein du site fédéral dès son lancement. Le Bureau Directeur demande que le site Internet de la CCA soit le plus rapidement possible intégré au sein du site fédéral, comme l'est déjà le site Anim'hand, et comme le sera le site consacré au dispositif DFE.

12.3 – Le Bureau Directeur demande que les commissions qui souhaitent disposer d'un logo particulier s'attachent à ce que celui-ci soit une déclinaison du logo fédéral (à l'instar de Gest'hand).

12.4 - Monique Ansqer rend compte de sa participation à une table ronde au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative le 14 septembre. Cette réunion concernait la création de deux dispositifs destinés au sports de haut niveau :

- un plan d'épargne salariale pour les sportifs et les entraîneurs professionnels,
- l'acquisition de trimestres de cotisation pour la retraite.

*La séance est levée à 13h.*



## COUPES DE FRANCE

### 3ème tour Coupe de France Féminine

MIGNE AUXANCES HB	24-40	ANGOULEME SCA HB	
ST LOUBES HB	21-24	TOULOUSE FEMININ HB	
E. MURET-BRUGUIERES	21-28	BORDES SPORTS	
PANA LOISIRS	22-31	ASPTT LIMOGES	
SAINT MAMET HAND	13-39	BERGERAC HB	
LA ROCHE SUR YON VENDEE HB	25-29	AUNIS HB LA ROCHELLE PERIGNY	
USM MONTARGOISE	25-32	CELLES SUR BELLE	
HBC GAGNY	31-28	CM AUBERVILLIERS	
LES HERBIERS VENDEE HB	32-23	VILLEMOMBLE HB	
US ALFORTVILLE HB	27-18	NOISY LE GRAND HB	
CS LE LION D'ANGERS	25-30	AS MANTES	
OSM LOMME LILLE M. HB	Match arrêté	HB FEMININ ARVOR 29	
ABBEVILLE E A L	32-28	HB OCTEVILLE SUR MER	
ESM GONFREVILLE ORCHER	28-23	NANTES LA HB	
ASAN CERGY-PONTOISE HB	30-27	CHAMBLY HBC	
LAVAL ANDOUILLE 53 HB	28-26	HARNES H.B.C.	
RENNES METROPOLE HB	33-36	STELLA SPORTS ST MAUR HB	
ROUEN 76 UNIVERSITE HB	27-20	SMV VERNON SAINT MARCEL	
COURCELLES CHAUSSEY	20-31	INTREPIDE DE SAINTE ANNE	
BLANZAT SPORTS MONTLUCON	23-38	CS VESOUL HAUTE SAONE	
ASPTT BAR LE DUC HB	27-21	US SAINT VIT HB	
AS PALENTE ORCHAMPS HB	30-35	ASPTT NANCY/VANDOEUVRE	
ASS. STE MAURE-TROYES	25-31	STRASBOURG ASPTT	
HBC AIX EN SAVOIE	16-38	S.U.N. A.L BOUILLARGUES	
ST JULIEN DENICE GLEIZE HB	24-38	ASU LYON VAULX EN VELIN	
ST ETIENNE ANDREZIEUX HB	32-19	LA MOTTE SERVOLEX HB	
BELLEY HBC	17-35	BRON HB	
CA BONNEVILLE	28-32	ST CHAMOND HB PAYS DU GIER	
LE POUZIN HB 07	31-29	US LA CRAU HB	
APT HB	19-25	TOULON VAR HBFEMININ	
AL VOIRON HB	30-29	HB LA GARDE	
LIVRON HBC	16-34	DROME HB BOURG DE PEAGE	

### 3ème tour Coupe de France Masculine

JA ISLE HB	25-43	POITIERS EC/JAUNAY-CLAN	
PANA LOISIRS	25-28	ASPOM BEGLES HB	
COGNAC ALJO	25-34	ENT. ROYAN ST GEORGES HB	
MONTPON MUSSIDAN HB	32-36	PAU MOUSTY SPORTS	
HBC CHAMPCEVINEL	29-43	LIMOGES HAND 87	
E. TUC BALMA HB	28-36	ROC AVEYRON HB	
IRISARTARRAK HB	25-23	LORMONT HB	
HB BRAX	25-37	LOUDUN HB	
VILLIERS EC HB	40-22	BOIS COLOMBES SPORTS HB	
STELLA SPORTS ST MAUR HB	23-35	USM SARAN HB	
US JOUE LES TOURS HB	24-44	CO VERNOUILLET	
HBC GAGNY	22-24	CSA KREMLIN BICETRE	
NIORT HB SOUCHEEN	30-27	MAINVILLIERS-CHARTRES HB	
RACC NANTES	20-34	LE CHESNAY YVELINES HB	
SALAMANDRE SAINT DOULCHARD	24-25	SAINT MICHEL SPORTS	
STADE DE VANVES HB	31-37	ASV CHATENAY MALABRY	
ASAN CERGY-PONTOISE HB	25-29	CO SAVIGNY SUR ORGE	
US WATTIGNIES - LA MADELEINE HB	28-30	LA ROCHE SUR YON VENDEE HB	
E. HOUILLES / LE VESINET	24-34	CJ BOUGUENAIS HB	
UNION RUELLE/ESPAGNAC	33-29	CPB RENNES HB	
ASNIERES HBC	41-39	MORLAIX/PLOUGOVEN HB	
NEUVILLE EN FERRAIN HBAL	17-31	STADE VALERIQUEAIS HB	
HBC EU	29-34	C. BILLY MONTIGNY HB	
JS CHERBOURG HB	28-33	ASB REZE	
A. FEUQUIERES ST BLIMONT	36-31	HAINAUT HBC	
DREUX AC HB	23-29	CJF ST MALO HB	
PL GRANVILLE	30-33	HB HAZEBROUCK 71	
SEREMANGE ERZANGE	23-31	VILLEMOMBLE HB	
MULHOUSE FC	35-32	CS VESOUL HAUTE SAONE	
ROMILLY HB	33-35	REIMS CHAMPAGNE HB	
CERNAY WATTILLER HB	25-30	AS FOLSCHVILLER	
LABAROCHE CS	32-42	ASPTT EPINAL HB	
MARMOUTIER WASSERLONNE S.	32-28	HAND SEDAN ARDENNES	
HAGUENAU AS	36-33	ALTKIRCH US	
MOLSHEIM OLYMPIQUE CLUB	35-39	SCHILTIGHEIM HBC	
ASPTT BAR LE DUC HB	27-29	AS SAINT MANDE HANDBALL	
BELLEY HBC	-	ST GENIS LAVAL AL HB (forfait)	
ESD MONTLUCON HB	24-26	HBC SEMUR-EN-AUXOIS	
HBC AIX EN SAVOIE	34-22	SE BEAUNE	
AS PALENTE ORCHAMPS HB	25-32	HBC CHALON-SUR-SAONE	
ES MJC ANNECY HB	29-25	LYON CALUIRE AS	
DRACE HB AS	24-38	CS ANNECY LE VIEUX HB	
AS FONTAINE HB	27-22	VAULX EN VELIN MJC	
MIRAMAS HB OUEST PROVENCE	32-17	JUS SALON HB	
HB BAGNOLS MARCOULE	20-32	MARTIGUES PORT DE BOUC HB	
CS MARSEILLE PROVENCE HB	27-23	AS MONACO HB	
U. HB TARASCON BEAUCAIRE	27-25	AMSL FREJUS	
AUBAGNE SPORT HB	31-23	HB MOUGINS/MOUANS-SARTOUXMANDELLEU	
OS HYERES HB	29-30	JS BONIFACIO HB	
CARROS H.B.C.	33-34	LA SEYNE VAR HB	
CO ST FONTS	27-25	HB CORTE	



## CHAMPIONNAT DE FRANCE SAISON 2006-2007

SAISON 2006-2007 Résultats et Classements : Le classement est établi en tenant compte des règles décrites dans les textes réglementaires généraux concernant les compétitions nationales et sous réserve des résultats des rencontres disputées depuis le 4/5 novembre 2006. Sous réserve des procédures en cours, les résultats des rencontres disputées avant le 7 octobre sont homologués.

### DIVISION 2 MASCULINE

#### JOURNÉE 10

GFCO AJACCIO HB	30-33	AURILLAC HB CA	
GIRONDINS DE BORDEAUX HBC	35-25	LIVRY - VILLEPINTE 93	
SAINT RAPHAEL VAR HB	31-25	HBC NANTES	
OC CESSON HB	34-28	ASCA WITTELSHEIM	
BILLERE HB	34-23	DIJON BOURGOGNE HB	
ASPTT NANCY/VANDOEUVRE	31-31	ANGERS NOYANT HBC	
PAYS D'AIX UC HB	24-21	HBC VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS	
RS ST CYR TOURAINE HB	26-24	HBC CONFLANS	
LILLE M. HBC VILLENEUVE D'ASCO	-	Exempt	

#### JOURNÉE 11

DIJON BOURGOGNE HB	30-32	OC CESSON HB	
HBC CONFLANS	23-32	PAYS D'AIX UC HB	
HBC VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS	29-22	ASPTT NANCY/VANDOEUVRE	
ANGERS NOYANT HBC	25-23	BILLERE HB	
ASCA WITTELSHEIM	27-32	SAINT RAPHAEL VAR HB	
HBC NANTES	28-28	GIRONDINS DE BORDEAUX HBC	
LIVRY - VILLEPINTE 93	35-32	GFCO AJACCIO HB	
AURILLAC HB CA	22-20	LILLE M. HBC VILLENEUVE D'ASCO	
Exempt	-	RS ST CYR TOURAINE HB	

1	ANGERS NOYANT HBC	28	11	8	1	2	317	272	45
2	OC CESSON HB	27	10	8	1	1	301	267	34
3	AURILLAC HB CA	25	10	7	1	2	282	257	25
4	SAINT RAPHAEL VAR HB	25	9	8	0	1	268	238	30
5	PAYS D'AIX UC HB	24	11	6	1	4	286	272	14
6	RS ST CYR TOURAINE HB	23	10	6	1	3	284	271	13
7	BILLERE HB	23	11	5	2	4	291	271	20
8	ASPTT NANCY/VANDOEUVRE	21	11	4	2	5	293	309	-16
9	HBC VILLEFRANCHE EN BEAUJOLAIS	20	11	4	1	6	294	295	-1
10	DIJON BOURGOGNE HB	20	10	4	2	4	288	293	-5
11	HBC NANTES	17	10	1	5	4	279	297	-18
12	HBC CONFLANS	17	11	3	0	8	290	320	-30
13	ASCA WITTELSHEIM	16	10	2	2	6	266	287	-21
14	LIVRY - VILLEPINTE 93	16	9	3	1	5	246	267	-21
15	LILLE M. HBC VILLENEUVE D'ASCO	16	10	3	0	7	249	281	-32
16	GFCO AJACCIO HB	15	10	2	1	7	295	311	-16
17	GIRONDINS DE BORDEAUX HBC	15	10	2	1	7	264	285	-21

Retrouvez tous les résultats  
sur le site internet

[www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org)



La FFHB et sa Commission Centrale d'Arbitrage ont le plaisir de vous annoncer l'ouverture prochaine d'ARBITR'HAND, site officiel sur l'arbitrage.

Ce site Internet sera accessible dès le lundi 30 Octobre à l'adresse suivante : <http://www.arbitrhand.fr/>

# 20<sup>ème</sup> Anniversaire du Tournoi de Paris-Ile de France



Les 6, 7 et 8 avril 2007

au Palais Omnisports Paris-Bercy

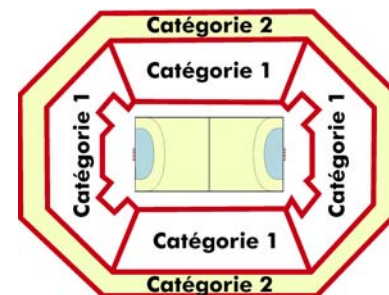
## Bon de commande

Dates	CAT 1 - PLACES NUMEROTEES			A partir du 16/03/2007 Prix Public <sup>(1)</sup>
	Quantité	PU jusqu'au 15/01/2007	PU du 16/01/2007 au 15/03/2007	
Vendredi 06/04/2007		20 €	25 €	30 €
Samedi 07/04/2007		20 €	25 €	30 €
Dimanche 08/04/2007		20 €	25 €	30 €
Vendredi-Samedi		30 €	35 €	45 €
Samedi-Dimanche		30 €	35 €	45 €
Vendredi-Samedi-Dimanche		40 €	45 €	50 €
		Total A		

Montant de la commande	Montant de la ristourne*
≥ 500 €	50 €
≥ 1000 €	150 €
≥ 2000 €	400 €
≥ 3000 €	750 €
≥ 4000 €	1200 €
≥ 5000 €	2000 €
≥ 6500 €	3250 €

\* Proportionnellement à votre montant de commande, une ristourne vous sera accordée. Elle vous sera adressée par la FFHB par chèque (15 jours après encaissement de la commande). Cette offre est non cumulable. Le montant de la ristourne est de 3250 € maximum par acheteur.

Dates	CAT 2 - PLACES NON NUMEROTEES			A partir du 16/03/2007 Prix Public <sup>(1)</sup>
	Quantité	PU jusqu'au 15/01/2007	PU du 16/01/2007 au 15/03/2007	
Vendredi 06/04/2007		15 €	18 €	22 €
Samedi 07/04/2007		15 €	18 €	22 €
Dimanche 08/04/2007		15 €	18 €	22 €
Vendredi-Samedi		20 €	25 €	30 €
Samedi-Dimanche		20 €	25 €	30 €
Vendredi-Samedi-Dimanche		25 €	30 €	38 €
		Total B		



FRAIS D'ENVOI	5 €
TOTAL A+B	
TOTAL GENERAL	

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél. domicile ..... Tél. bureau ..... Portable .....

E-mail .....

Club ..... N° Dep ..... Ligue .....

### Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la F.F.H.B.

Si vos billets ne vous parvenaient pas 5 jours avant la date du spectacle, réclamer téléphoniquement au 01 46 15 03 55 ou 01 46 15 03 74. En aucun cas, les billets ne seront échangés, ni remboursés. Aucune réclamation ne sera admise après la séance. Vous recevrez votre commande en mode suivi ou recommandé.

(1) A compter du 16 mars 2007, les places seront en vente sur place à Bercy de 11h à 18h sauf le dimanche au tarif public. Les frais de commission Ticketnet ne sont pas compris. Réservation téléphonique pour les particuliers : n° de téléphone pour la France : 0892 390 490 (0,34 €/min.) - pour les étrangers : 00 33 1 46 91 57 68 Internet : www.ticketnet.fr.

Réservation téléphonique pour les collectivités/groupes : pour la France : 0 825 840 701 (0,15 €/min.) - pour les étrangers : 00 33 1 56 56 11 63.

Autres points de ventes : FNAC, Virgin Megastore, Carrefour, Galeries Lafayette, Auchan, E. Leclerc, Cora, Agences.

## Pour toute information et réservation...

FEDERATION FRANÇAISE DE HANDBALL - 62, rue Gabriel Péri - 94257 GENTILLY CEDEX

Tél. : 01 46 15 03 55 ou 01 46 15 03 74 - Fax : 01 46 15 03 60 - Internet : www.ff-handball.org - E-mail : tournoideparisidf@ff-handball.org

# 20<sup>ème</sup> Anniversaire du Tournoi de Paris-Ile de France



Les 6, 7 et 8 avril 2007

au Palais Omnisports Paris-Bercy

## Bon de commande

# Spécial jeunes

### Vendredi 6 avril 2007

	Quantité	Prix unitaire	Montant Total A <sup>(1)</sup>
Avant le 15 janvier 2007		5 €	
Entre le 16 janvier et le 15 mars 2007		8 €	
Après le 15 mars 2007 - Fin de l'opération			

**Attention !!!  
8 000 Places  
Réservées.**

### Samedi 7 avril 2007

	Quantité	Prix unitaire	Montant Total B <sup>(1)</sup>
Avant le 15 janvier 2007		5 €	
Entre le 16 janvier et le 15 mars 2007		8 €	
Après le 15 mars 2007 - Fin de l'opération			

**Attention !!!  
3 000 Places  
Réservées.**

Total A+B	
Frais d'envoi	+ 5
Montant global à régler	

(1) Toute commande incomplète ne sera pas prise en compte et vous sera retournée dans la semaine qui suit la réception de celle-ci.

**Les demandes seront satisfaites dans l'ordre de leur arrivée et dans la limite des places disponibles.  
Cette offre est valable jusqu'au 15 mars 2007 (date de réception à la FFHB)**

Etablissement scolaire\*.....

Club..... N° dép..... Ligue.....

\* Pour les établissements scolaires, veuillez cocher l'une des deux cases :

Adresse de l'établissement

Adresse personnelle

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

CP..... Ville..... E-mail.....

Tél. domicile..... Tél. bureau..... Portable.....

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de la FFHB.

Si vos billets ne vous parvenaient pas 5 jours avant la date du spectacle, réclamer téléphoniquement au 01 46 15 03 55 ou 01 46 15 03 74 (du lundi au vendredi de 9h à 12h45).  
En aucun cas, les billets ne seront échangés, ni remboursés. Aucune réclamation ne sera admise après la séance. Vous recevrez votre commande en mode suivi ou recommandé.  
Aucune réservation par téléphone ou par fax ne sera prise en compte.

## Pour toute information et réservations...

FEDERATION FRANÇAISE DE HANDBALL - 62, rue Gabriel Péri - 94257 GENTILLY CEDEX

Tél. : 01 46 15 03 55 ou 01 46 15 03 74 - Fax : 01 46 15 03 60 - Internet : [www.ff-handball.org](http://www.ff-handball.org) - E-mail : [tournoideparisidf@ff-handball.org](mailto:tournoideparisidf@ff-handball.org)